

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 1 de 12

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Nº CAS: 10277-43-7  
Nº CE: 233-238-0

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### **Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### **Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	AnalytiChem GmbH
	ACD
Rue:	Stempelstraße 6
Lieu:	D-47167 Duisburg
Téléphone:	0203/5194-0
E-mail:	info@analytichem.de
Interlocuteur:	Abteilung Produktsicherheit
E-mail:	produktsicherheit@analytichem.de
Internet:	www.analytichem.de
Service responsable:	Abteilung Produktsicherheit
	Téléfax: 0203/5194-290
	Téléphone: 0203/5194-107/117

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.) hors coût d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7; En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accidentappelez CHEMTRIC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

#### Information supplémentaire

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Ox. Sol. 2; H272  
Eye Dam. 1; H318  
Aquatic Acute 1; H400  
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement:	Danger
-----------------------------	--------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse**

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 2 de 12

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

- H272 Peut agraver un incendie; comburant.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

- P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P313 Consulter un médecin.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

- Formule: La(NO<sub>3</sub>)<sub>3</sub> \* 6 H<sub>2</sub>O  
Poids moléculaire: 433,02 g/mol

**Composants pertinents**

Nº CAS	Substance	Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)				
10277-43-7	nitrate de lanthane hexahydraté	100 %		
	233-238-0			
	Ox. Sol. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H272 H318 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
10277-43-7	233-238-0	nitrate de lanthane hexahydraté	100 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4500 mg/kg	

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 3 de 12

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Méthémoglobinémie

Irritant

corrosif

Opacité de la cornée.

Risque de lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Solides non combustibles

Combustible

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NOx)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-sécuristes

Assurer une aération suffisante.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 4 de 12

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Procédures d'urgence
- Consulter un spécialiste
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

- Colmater les bouches de canalisations.
- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
- Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### Autres informations

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Assurer une aération suffisante.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

##### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart des matières combustibles.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Enlever les vêtements contaminés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

##### Information supplémentaire

- Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 5 de 12

#### Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des matières combustibles.  
exigences nationales

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des radiations solaires directes.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
10277-43-7	nitrate de lanthane hexahydraté	
Eau douce		0,0006 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,00245 mg/l
Eau de mer		0,00006 mg/l
Sédiment d'eau douce		13,2 mg/kg
Sédiment marin		1,32 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		7,08 mg/l
Sol		0,93 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 6 de 12

GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P2

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	69,9 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur (à 25 °C):	~3,4 (50 g/l)
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	1230-1580 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	1300 kg/m³
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 7 de 12

Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation spontanée	
solide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes	
Le produit: comburant, Oxydant.	

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:	100%
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Peut agraver un incendie; comburant.

### 10.2. Stabilité chimique

La substance est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Matériau combustible  
Agent réducteur

### 10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
irritations des muqueuses

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse**

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 8 de 12

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
10277-43-7	nitrate de lanthane hexahydraté				
	orale	DL50 mg/kg	4500 Rat	Industrial Hygiene and Occupational Medi	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000 Rat	Study report (2013)	OECD Guideline 402

**Irritation et corrosivité**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

En cas de contact avec la peau : légère irritation

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référente à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Méthémoglobinémie

Irritant

corrosif

Opacité de la cornée.

Risque de lésions oculaires graves.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse**

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 9 de 12

**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nº CAS	Substance	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
10277-43-7	nitrate de lanthane hexahydraté						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,42	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2014)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,9 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (2014)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,043	48 h	other aquatic crustacea: Daphnia carinata	Chemosphere 41 (10): 1669-1674 (2000)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,26	21 d	Cyprinus carpio	Study report (1995)	OECD Guideline 204
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,03	21 d	other aquatic crustacea: Daphnia carinata	Chemosphere 41 (10): 1669-1674 (2000)	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 ( )	221 mg/l	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2009)	OECD Guideline 209

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
10277-43-7	nitrate de lanthane hexahydraté	12000	Corophium volutator	Environmental Toxico

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 10 de 12

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

##### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1477
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	NITRATES INORGANIQUES, N.S.A. (nitrate de lanthane hexahydraté)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	5.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	5.1
Code de classement:	O2
Dispositions spéciales:	511
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	50
Code de restriction concernant les tunnels:	E

##### Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1477
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	NITRATES INORGANIQUES, N.S.A. (nitrate de lanthane hexahydraté)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	5.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	5.1
Code de classement:	O2
Dispositions spéciales:	511
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2

##### Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1477
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	NITRATES, INORGANIC, N.O.S. (lanthanum hexahydrate)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	5.1
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	5.1
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 kg
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-A, S-Q
Groupe de ségrégation:	heavy metals and their salts (including their organometallic compounds)

##### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1477
---	---------

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 11 de 12

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** NITRATES, INORGANIC, N.O.S. (lanthannitrate hexahydrate)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 5.1

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 5.1

Dispositions spéciales: A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 2.5 kg

Passenger LQ: Y544

Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 558

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 kg

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 562

IATA-Quantité maximale (cargo): 25 kg

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses: lanthannitrate hexahydrate

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Substances dangereuses oxydantes.

#### **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS

Informations complémentaires: E1

##### **Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9,12.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Lanthane (nitrate de) hexahydraté pour analyse

Révision: 08.09.2025

Code du produit: 23216

Page 12 de 12

#### Abréviations et acronymes

Ox. Sol. 2: Matière solide comburante, catégorie de danger 2  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1  
Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1  
Aquatic Chronic 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 1  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272	Peut agraver un incendie; comburant.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.